

DOSSIER DE PRESSE

sous la direction de
Mickaël BERTRAND

La déportation pour motif d'homosexualité en France

histoire & mémoire



MÉMOIRE ACTIVE

Contacts

Mickaël BERTRAND
bertrand.mickael@hotmail.fr
Tél : 06 22 61 33 86

Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage est le fruit d'une longue réflexion commune de plusieurs historiens ayant décidé depuis 2007 de s'intéresser à la question de la déportation pour motif d'homosexualité en France.

Quarante ans après l'apparition des premières revendications mémorielles, cette étude permet tout d'abord de dresser un bilan historiographique des recherches dans ce domaine. Bien que l'absence de travaux sérieux soit souvent regrettée, les différents contributeurs démontrent que de nombreux éléments épars existent et qu'ils ont permis d'avancer progressivement dans notre connaissance de cette tragédie.

L'originalité de cette étude repose ensuite sur le choix d'une approche résolument nationale. A défaut de sources suffisantes pour le cas français, la plupart des travaux ont jusqu'à présent consisté à présenter la problématique sous un angle européen – en fait essentiellement allemand – pour ensuite distiller minutieusement quelques rares éléments nationaux. Cette difficulté n'a pas été contournée par les auteurs qui ont décidé de réfléchir ensemble aux causes de cette situation particulière. Pour ce faire, la dimension européenne n'a pas été négligée mais elle est désormais au service, et non plus un prétexte, de l'analyse nationale. Dès lors, le cas particulier de la France apparaît d'emblée dans la complexité de son découpage géographique.

Depuis les dernières recherches menées en 2001, il était acquis que 210 Français avaient été arrêtés, puis déportés par les nazis, au titre du motif 175. Les travaux menés par les historiens dans cet ouvrage, partiellement connus depuis l'organisation d'un colloque sur ce thème qui s'est tenu en octobre 2007 à Dijon (co-organisation avec l'association LGBT dijonnaise CIGaLes), démontrent que ce sont en fait 62 déportés qui ont été envoyés dans des prisons et des camps allemands en raison de leur homosexualité (réelle ou supposée). La marge d'erreur avec le chiffre précédent est le résultat d'une vérification minutieuse de l'origine géographique des noms relevés parmi les détenus du camp de concentration de Natzweiler (Bas-Rhin).

Les auteurs ne se contentent pas cependant de corriger un chiffre à la lumière de nouvelles sources. Ils proposent également une nouvelle perspective de lecture du phénomène concentrationnaire des homosexuels français. Ils nous montrent en effet que notre attention a peut-être été trop longtemps focalisée sur le cas des homosexuels alsaciens et mosellans au détriment de ceux résidant en zones occupées et au sein du Reich.

Ces différentes découvertes permettent désormais de dresser un bilan qui demeure provisoire puisque les nouvelles perspectives de recherche appellent à une consultation bien plus vaste des archives judiciaires et des camps allemands. Néanmoins, on s'aperçoit d'emblée que la catégorie la plus susceptible d'évolution demeure celle qui compte déjà le plus de victimes recensées, à savoir celle des homosexuels arrêtés au sein du Reich :

62 déportés français arrêtés pour motif d'homosexualité, dont :

- 7 sont arrêtés en zones occupées
 - 6 sont déportés comme « politiques » à Buchenwald et Neuengamme
 - 1 est incarcéré dans des prisons en Allemagne
- 22 sont arrêtés en Alsace-Moselle, territoires annexés au Reich
 - 8 sont internés à Schirmeck (dont 1 est ensuite transféré à Natzweiler)
 - 10 sont internés à Natzweiler
 - 4 sont incarcérés dans des prisons en Allemagne
- 32 sont arrêtés au sein du Reich (hors l'Alsace-Moselle)
 - 30 sont internés dans des prisons allemandes
 - 2 sont internés à Natzweiler
- 1 est arrêté dans un lieu indéterminé et transféré à Natzweiler

Au moins 13 trouvent la mort en déportation dont 12 dans un camp de concentration ou un Kommando extérieur.

Les apports de ces nouvelles recherches consistent également à ouvrir de nouvelles réflexions sur la définition même du sujet. La déportation pour motif d'homosexualité n'a en effet pas la même signification selon le lieu d'arrestation (Reich allemand, Alsace-Moselle annexées ou encore France occupée). La problématique se pose également en des termes similaires concernant la pertinence supposée du motif d'homosexualité utilisée par les nazis. Les déportés arborant le triangle rose ont par exemple pu faire l'objet d'une dénonciation calomnieuse qui ne serait pas forcément révélatrice de leurs réelles préférences sexuelles. Il semble donc qu'il faille désormais être plus précis dans le vocabulaire utilisé. Un *homosexuel déporté* n'est pas un *déporté homosexuel*. Nous savons maintenant que les déportés homosexuels français sont en fait beaucoup moins nombreux que nous ne l'avions imaginé jusqu'à présent. Cela ne signifie pas pour autant que des centaines d'homosexuels français n'ont pas été déportés en tant que juifs, communistes et/ou résistants.

Cette dimension nécessite de s'interroger sur les modalités pratiques de l'arrestation. C'est pourquoi les auteurs de cet ouvrage se sont également intéressés à la question du fichage des homosexuels. Leurs travaux montrent notamment que depuis les années 1920, de multiples administrations se sont confrontées à la difficulté de recenser efficacement des individus soupçonnés d'homosexualité. D'une part, la loi ne les autorisait à perpétuer cette pratique que dans des cas très précis et limités. D'autre part, il était extrêmement compliqué d'entretenir et d'actualiser de tels documents. Ainsi, des esquisses de fichiers à l'échelle locale ont certes été identifiées dans quelques archives, mais elles ne semblent pas avoir fait l'objet d'une systématisation dans le temps et dans l'espace. Par conséquent, il devient difficile d'affirmer, comme cela a été le cas durant des décennies, que les homosexuels français ont été massivement déportés avec l'aide d'un fichier français qui aurait été transmis aux nazis. L'existence de tels documents demeure incertaine et, dans le cadre de nos connaissances actuelles, limitée à quelques zones géographiques précises. De plus, si une communication d'informations avait été systématique entre les services de police, on peut supposer que le bilan des victimes aurait été bien plus lourd qu'il ne l'est actuellement.

Extrait de la quatrième de couverture :

Que savons-nous vraiment des déportés français pour motif d'homosexualité ? Depuis plusieurs décennies, des militants et des associations n'ont eu de cesse de faire reconnaître la réalité historique d'une persécution orchestrée à l'échelle européenne par les nazis. Pourtant, jusqu'à une date encore récente, nous ignorions jusqu'au nombre exact des victimes de nationalité française concernées par cette tragédie. Des chiffres aussi surprenants qu'improbables ont été avancés, annonçant parfois des milliers, voire des dizaines de milliers d'homosexuels français conduits dans les camps au motif de leur homosexualité.

C'est pourquoi des historiens ont décidé de se pencher sur cet aspect encore trop méconnu de l'histoire afin d'apporter des réponses aux questions que se posent d'une part les militants homosexuels qui revendiquent une reconnaissance officielle des persécutions infligées à leurs prédécesseurs, et d'autre part les autorités publiques qui sont ainsi interpellées. Ils livrent aujourd'hui dans cet ouvrage leurs premières conclusions concernant la question des chiffres, mais aussi, et peut-être surtout, la réalité quotidienne de ces hommes qu'on destinait à porter le triangle rose dans les camps de concentration. En amont et en aval des arrestations, ce sont en effet les parcours tragiques de plusieurs dizaines d'hommes qui sont exhumés des archives par les différents contributeurs de cette étude collective. Confrontés à l'idéologie nazie qui s'impose progressivement en France, aux évolutions récentes du contexte législatif, ou encore aux complexités administratives des territoires soumis à différents régimes d'occupation, les homosexuels français ont traversé le début des années 1940 dans un contexte exceptionnel qui n'est pas sans influence sur leur histoire et sur leur mémoire.

Les auteurs

Mickaël BERTRAND est professeur d'histoire-géographie à Dijon.

Ses travaux de recherche soutenus à l'Université de Bourgogne portent essentiellement sur l'histoire des homosexualités au XX^e siècle et sur les rapports épistémologiques entre l'histoire et la mémoire.

Il est membre du comité de rédaction de la revue *Genre, Sexualité & Société*.

Il est à l'origine de la journée d'étude consacrée à la déportation pour motif d'homosexualité qui s'est tenue en octobre 2007 à Dijon et il a coordonné l'édition de cet ouvrage.

Marc BONINCHI est maître de conférences en histoire du droit à l'Université de Lyon III. Lauréat de l'Académie des Sciences morales et politiques, il a notamment écrit *Vichy et l'ordre moral* (PUF, 2005).

Arnaud BOULLIGNY est doctorant de l'Université de Caen Basse-Normandie. Il est également chargé de recherche auprès de la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* (FMD) et responsable de l'équipe de recherche sur les déportés de France mise en place conjointement à Caen par la FMD, le CRHQ (Centre de Recherche d'Histoire Quantitative) de l'Université de Caen et le ministère de la Défense.

Florence TAMAGNE est maître de conférences à l'Université de Lille III et membre du comité de rédaction de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.

Diplômée de l'institut d'études politiques de Paris, elle a soutenu la première thèse d'histoire contemporaine sur l'homosexualité. Spécialiste de l'histoire culturelle du genre, de l'homosexualité et de ses représentations, elle poursuit désormais ses travaux de recherche sur l'histoire du rock et de la jeunesse des années 1950 aux années 1970.

Elle a notamment publié sa thèse : *Histoire de l'homosexualité en Europe (Berlin, Londres, Paris, 1919-1939)* (Seuil, 2000) ; mais aussi *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité* (La Martinière, 2001).

Jean LE BITOUX était l'un des plus célèbres militants de la cause homosexuelle en France. Dès 1971, il participe à la création du FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) de Nice, antenne locale de ce qui est encore considéré comme l'un des premiers mouvements de revendication identitaire des gays et lesbiennes français. En 1975, il participe aux Groupes de Libération Homosexuelle (GLH) qui se multiplient dans toutes les grandes villes du pays. En 1979, il fonde le journal *Gai Pied* dont il abandonne pourtant la direction en 1983. En 1985, il participe à la mise en place de l'association de lutte contre le sida AIDES et favorise la prévention dans le milieu gay. En 1989, il crée le *Mémorial de la Déportation Homosexuelle* (MDH) dont il a été le président honorifique jusqu'à sa disparition. En 1994, il publie en collaboration avec Pierre Seel l'ouvrage autobiographique de ce dernier. Enfin, en 2002, il publie un ouvrage essentiel sur la déportation pour motif d'homosexualité, *Les oubliés de la mémoire* (Paris, Hachette). Jean Le Bitoux est décédé en 2010 alors que nous venions de mettre un point final à sa postface.

Quelques illustrations

L'ouvrage contient notamment un corpus documentaire dont nous avons sélectionné quelques extraits (reproduction avec demande d'autorisation).

Le document ci-contre est une "notice individuelle". Cet individu est particulièrement connu des services de police pour avoir fait l'objet de plusieurs rapports d'observation concernant sa réputation homosexuelle (rassemblés dans une chemise à son nom).

Modèle N° 2

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION
De la Sûreté Générale

POLICE JUDICIAIRE

* BRIGADE RÉGIONALE DE POLICE MOBILE

Notice Individuelle
à établir au moment de l'arrestation

Noms *Bourdet*
Prénoms *Georges*
Surnoms *Georgette et Chouette*
Né le *8 avril 1900*
A *Dôle (Jura)*
Domicile *rue des Dorniers, café Zenel*
Fils de *jeu*
Et de *jeu*
Profession de ces derniers "
Quel est leur domicile *Dôle*
Profession de l'inculpé *garçon de salle*
Résidences antérieures *à Neuchâtel, Autun*
Est-il marié *Célibataire*
Date et lieu du mariage "
Nom du conjoint "
Nombre des enfants vivants "
Situation de fortune *sans*
Contribue-t-il à l'entretien de sa famille *Non*
Quel est son degré d'instruction *primaire*
Situation militaire *Volonté*
Classe de recrutement *1920* N° de tirage au sort
Canton

Signalement

Age *25 ans*
Taille *1m 60*
Cheveux *Blonds*
Sourcils *Normaux*
Barbe *trouvée*
Yeux *claire*
Front *large*
Nez *large*
Oreille droite *normale*
Bouche *normale*
Menton: incl' *normal* hauteur
Teint *rose*
Visage *normal*
Corpulence *normal*

Marques particulières
petite cicatrice rousse à gauche
taureau de tatouage sur les deux
inscriptions

Impression simultanée des quatre doigts de la main gauche
O A M I

Antécédents
Condamné par le Tribunal Correctionnel de Dôle
en 1915, à six mois d'emprisonnement pour une affaire d'immoralité où il
est resté jusqu'en 1918 à Paris et Lyon.
En 1919, a comparu devant le même Tribunal pour vol,
mais acquitté.
En 1921, condamné à six mois de prison par le Tribunal de Dôle, à six mois
de prison, pour vol.

Moralité et réputation

Le document ci-contre est une carte postale saisie lors d'une visite de garnis à Dijon. C'est un document d'une valeur historique rare car il se distingue des traditionnels rapports d'observation de police et des procès-verbaux judiciaires.

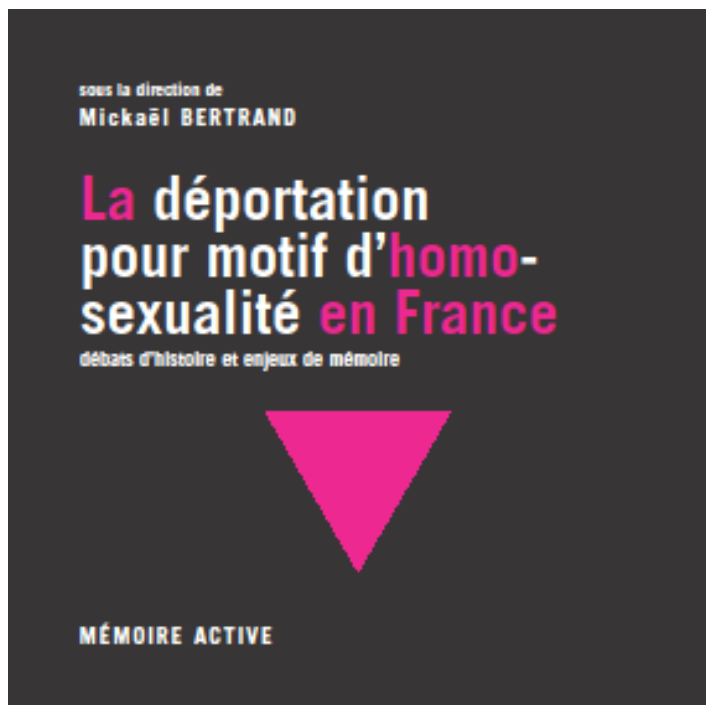
On remarque un goût certain pour le travestissement et le luxe.

Il faut également noter que plusieurs dizaines de ces cartes postales suggestives devaient circuler "sous le manteau" à l'échelle nationale puisque des exemplaires similaires ont été retrouvés notamment aux archives départementales du Var.



Source : Archives départementales de la Côte-d'Or
41 M 333/©cg21/F.Petot/2009
et 41 M 334/©cg21/F.Petot/2009

Bon de commande



BON DE COMMANDE

à retourner à
VALMY / 16 RUE PIERRE MAILLOT / 42120 LE COTEAU

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

commande _____ exemplaire (s) du livre
"La déportation pour motif d'homosexualité en France"
(format : 190 x 230 cm, 176 pages, 9 illustrations couleur)

au prix unitaire de 20 € (+ 5 € de port) soit _____ €
que je règle par chèque libellé au nom de VALMY

Date

Signature

Le bon de commande ci-dessus permet de commander l'ouvrage directement auprès de l'éditeur.

L'ouvrage pourra également être commandé par l'intermédiaire des libraires traditionnels.

Partenaires du colloque



Mémoire et solidarité



CIGaLes

Centre LGBT Dijon Bourgogne